La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 21 janvier 2018 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE D'ACTON VALE

S.O. 2018-12-17 Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1 Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2 Monsieur Raymond Bisaillon, conseiller district no. 3 Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4 Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

La conseillère Pierrette Lajoie a motivé son absence.

Rs.2018-12-433 **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2018 avec les modifications suivantes :

AJOUTER:

- 5.10 Demande au Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports, relative à une modification des feux de circulation à l'intersection de la rue St-André et de la Route 139 (rue Landry).
- 5.11 Résolution pour consentir à une correction pour le lot 2 330 265 et désigner les signataires de l'opération cadastrale.
- 8.2 Demande d'aide financière au ministère du Développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques.
- 15.1 Résolution pour accepter et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi Provincial Midget d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-434 <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03</u> <u>DÉCEMBRE 2018.</u>

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 décembre 2018 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2018, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 346-2018.

Considérant l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Suzanne Ledoux qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 346-2018 imposant une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2019.

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Suzanne Ledoux, le projet de règlement intitulé : « Règlement 346-2018 imposant une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2019 », qui sera adopté à une séance subséquente.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 345-2018.

Considérant l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par le conseiller Yves Arcouette qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 345-2018 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages;

Il est, par la présente, déposé par le conseiller Yves Arcouette le projet de règlement intitulé : « Règlement 345-2018 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages », qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2018-12-435 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 347-2018.**

Considérant l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 3 décembre 2018, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 347-2018 « Règlement numéro 347-2018 pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-436 **RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 2018-11-408.**

Attendu qu'Aon Parizeau Inc, avise qu'une erreur s'est produite lors de la facturation du renouvellement de la garantie d'assurance de remboursement des frais juridiques;

Attendu qu'une résolution pour autoriser le paiement de ladite facture a été adoptée le 19 novembre 2018;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De modifier la résolution 2018-11-408 pour y lire :

D'autoriser une dépense d'un montant de *1 385 \$,* plus taxes, au lieu de *1 940 \$, plus taxes,* ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-xxx-xx-420, à Aon Parizeau Inc., la facture portant le numéro *3500000217699*, pour la responsabilité pénale découlant d'un accident de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-437

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET ADJUGER UN CONTRAT RELATIF AU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DES BIENS, BRIS DE MACHINES ET DÉLITS, ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE, ASSURANCE RESPONSABILITÉ MUNICIPALE ET AUTOMOBILE.

Attendu que conformément à la loi, L'UMQ a lancé un appel d'offres public afin d'obtenir d'une société de courtiers d'assurances des primes pour diverses couvertures d'assurance de dommages pour les municipalités de regroupement Estrie pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2023:

Attendu qu'un rapport complet d'analyse des soumissions daté du 13 novembre 2018 a été déposé par Fidema Groupe Conseils inc. et qu'il y est recommandé d'octroyer le contrat à la société BFL Canada;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

D'octroyer le contrat d'assurances de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 1er décembre 2019 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurances **BFL Canada Inc.** :

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>	Courtiers
Biens Bris des équipements Délits Responsabilité primaire Responsabilité complémentaire Responsabilité municipale Automobile des propriétaires Dommages environnementaux Frais de justice	AIG du Canada AIG du Canada AIG du Canada Lloyd's de Londres Lloyd's de Londres Lloyd's de Londres AIG du Canada Lloyd's de Londres Lloyd's de Londres Lloyd's de Londres	BFL Canada Inc.

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 02-xxx-xx-420 pour l'année 2018 et le poste de frais payés d'avance, pour le terme du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2019, la prime de la Ville soit 47 545.80 \$ incluant les taxes au mandataire des assureurs stipulés précédemment soit BFL Canada Inc.

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INVITATION À ADHÉRER À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM).

La Ville d'Acton Vale a reçu une invitation pour adhérer à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2019.

Le conseil en prend acte.

Rs.2018-12-438 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE OFFRE DE SERVICE SOUMISE PAR MS GESLAM.

Attendu que MS Geslam a soumis une offre de service relative à la fourniture d'une solution « Vigiflex » pour les serveurs et les postes infogérés, ainsi que pour le contrat de maintenance annuel jusqu'au 31 décembre 2019;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 23 487.00 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-xxx-xx-414 à MS Geslam pour des serveurs et postes infogérés total « Vigiflex », ainsi que pour le contrat de maintenance annuel jusqu'au 31 décembre 2019;

D'autoriser la trésorière à signer, pour et au nom de la ville, ladite offre

de service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-439 <u>DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET</u> <u>ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS.</u>

Attendu qu'une nouvelle station d'essence a ouvert ses portes récemment sur la rue d'Acton (Route 116) adjacent à un Tim Horton;

Attendu que ce secteur est très achalandé, puisqu'il s'agit de la jonction des Routes 116 et 139;

Attendu qu'il y a problématique relativement au stationnement des poids lourds en bordure de rue, autant du côté nord que du côté sud, ce qui empêche les usagers de réintégrer la route sans danger, puisque leur visibilité est réduite à cause des poids lourds stationnés en bordure de route;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisaillon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale est très concernée par la sécurité des usagers de la rue d'Acton (Route 116) et qu'à cet égard, elle veut soumettre auprès du ministère des Transports une demande à l'effet de procéder à une évaluation en vue de permettre l'installation de panneaux « stationnement interdit » sur la rue d'Acton (Route 116), de la rue de Roxton à la rue Bonin, côté nord et côté sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-440 <u>DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS RELATIVE À UNE MODIFICATION DES FEUX DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DE LA RUE ST-ANDRÉ ET LA ROUTE 139 (RUE LANDRY).</u>

Attendu que l'intersection de la rue St-André et de la Route 139 (rue Landry) est très achalandée;

Attendu que la Ville d'Acton Vale veut soumettre une demande auprès du ministère des Transports pour modifier les feux de circulation afin d'y intégrer un système de feux pour les piétons (bouton d'appel de feux pour piétons) en mode protégé à l'intersection de la rue St-André et de la Route 139 (rue Landry);

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale dépose une demande au ministère des Transports pour modifier les feux de circulation afin d'y intégrer un système de feux pour les piétons (bouton d'appel de feux pour piétons) en mode protégé à l'intersection de la rue St-André et de la Route 139 (rue Landry).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-441

RÉSOLUTION POUR CONSENTIR À UNE CORRECTION POUR LE LOT 2 330 265 ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DE L'OPÉRATION CADASTRALE.

Attendu que l'arpenteur-géomètre, Bruno Ravenelle, affirme que le cadastre actuel ne représente pas bien la division des immeubles des lots 2 327 040, 2 327 044 et 2 330 265 (rue Morgan);

Attendu qu'il y a lieu d'apporter les correctifs nécessaires au lot 2 330 265 (rue Morgan);

Attendu qu'il y a lieu de désigner les signataires de l'opération cadastrale;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'accepter de faire les correctifs nécessaires au lot 2 330 265 (rue Morgan);

D'autoriser le maire ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville l'opération cadastrale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- ...Dépôt du rapport du département suivant :
 - a) Incendie.
 - b) Cahier d'enregistrement Règlement 338-2018 décrétant un emprunt de 5 986 700 \$ et une dépense de 5 986 700 \$ pour la construction d'un gymnase multifonctionnel.

Le conseil prend acte.

- ... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :
 - a) Greffe municipal et Cour municipale
 - b) Services culturels et sportifs
 - c) Travaux publics
 - d) Direction générale
 - e) Bibliothèque municipale
 - f) Urbanisme
 - g) Trésorerie
 - h) Incendies

- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- i) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2018-12-442

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 520 \$, plus taxes ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-160-00-494 à la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) afin de maintenir l'adhésion de la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, à cette corporation pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-443

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Attendu que la Ville entend faire une demande d'aide financière auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable – Volet 1 : soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à déposer la demande d'aide financière auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable – Volet 1 : soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;

D'autoriser la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville la demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-444

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les comptes ci-après et qu'ils soient payés:

Liste des comptes à payer :	
Pour le mois de décembre 2018	143 154.21 \$
Grand Total	143 154.21 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-445 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN MONTANT APPLICABLE SUR** L'ENTRETIEN DE COURS D'EAU, POUR L'ANNÉE 2018.

Le conseiller Raymond Bisaillon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'affecter un montant maximum de 50 000 \$, provenant des surplus libres de la Ville, afin de pourvoir au paiement de 50 % de la quote-part exigée par la MRC pour la réalisation des travaux d'entretien de cours d'eau, pour l'année 2018;

De financer cette dépense à même les surplus libres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-446 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE PRIME DE TRAVAIL POUR CADRE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter la prime de travail pour cadre relative à l'entretien et le déneigement des sentiers de ski de fond, telle que soumise, de désigner le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. <u>SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 1.</u>

Attendu que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Rs.2018-12-447

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 776.95\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

Que la municipalité autorise Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-448 <u>RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR BROYAGE RM INC.</u>

Attendu que deux prix ont été demandés pour des services de broyage de souches, branches et arbres;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 37 088.99 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-490-00-446 à *Broyage RM inc.* pour les services de broyage de souches, branches et arbres, selon la facture no. 2335, émise le 31 octobre 2018 ;

De financer cette dépense à même le fonds général. D'utiliser les fonds prévus au poste 02-412-00-526 au montant de 13 000 \$ et au poste 02-414-01-529 au montant de 6 500 \$ afin de compenser l'excédent budgétaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE TOURNOI PROVINCIAL MIDGET D'ACTON VALE.

Attendu que la présidente du Tournoi provincial Midget dépose une demande d'Aide financière auprès de la Ville pour couvrir une partie des frais du vin d'honneur lors de la soirée d'ouverture et de l'après-match des « Anciens »;

1 ere proposition:

Le conseiller Yves Arcouette propose au montant de 750 \$ à titre d'aide financière;

Sans appui.

2^e proposition:

Rs.2018-12-449

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon de donner un montant de 500 \$ à titre d'aide financière;

D'autoriser une dépense d'un montant de 500 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-970 au Tournoi Midget à titre d'aide financière pour couvrir une partie des frais du vin d'honneur lors de la soirée d'ouverture et de l'après-match des « Anciens »;

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi Provincial Midget d'Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi d'hockey du 28 janvier au 10 février 2019 à l'aréna d'Acton Vale;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi Provincial Midget d'Acton Vale.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

Rs.2018-12-450 <u>RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR ENVIRONOR CANADA INC.</u>

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 17 400 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-412-00-635 à *Environor Canada Inc.*, pour l'achat de 2 500 litres de polyphosphate, selon la facture no. C392, émise le 5 décembre 2018 ;

De financer cette dépense à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. VARIA.

Rs.2018-12-451 **VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu :

Que le Conseil adresse des félicitations à Réal Manseau et aux membres du comité organisateur du Tournoi Novice-Atome Pee-Wee ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé activement à la réussite de ce tournoi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-12-452 **VOTE DE FÉLICITATIONS.**

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

Que le Conseil adresse des félicitations à Michael Trahan, qui a reçu récemment le Prix littéraire en langue française du Gouverneur général dans

la catégorie « Poésie ».		
Adoptée à l'unanimité des conseillers prés	ents.	
PÉRIODE DE QUESTIONS.		
La période de questions débute à 20 h 12.		
Aucune question n'étant formulée, la période 20 h 12.	e de questions se termine donc à	
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Le conseiller Bruno Lavallée propose		
lever l'assemblée à vingt heures et douze min	utes (20,12).	
Éric Charbonneau Maire	Claudine Babineau, OMA Greffière	
CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procèsverbal sont projetées.		
Trésorière	Date	